

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 14 février 2020	N° 2020-79

Convocation du 7 février 2020

Aujourd'hui vendredi 14 février 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Jacques GUICHOUX
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
M. Jean-Claude FEUGAS à Mme Odile BLEIN
Mme Florence FORZY-RAFFARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Max GUICHARD à Mme Claude MELLIER
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Franck RAYNAL à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h20
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Kévin SUBRENAT à partir 12h10
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 11h20
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX jusqu'à 11h10
M. Bernard LEROUX à M. Alain ANZIANI à partir de 11h20
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45

EXCUSE(S) :

M. Patrick PUJOL, M. Jean-Louis DAVID.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 14 février 2020	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission tourisme	N° 2020-79

**Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM) - Subvention de fonctionnement
2020 - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur Nicolas FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Avec plus de 4 millions de nuitées taxées sur la Métropole bordelaise au 30 septembre 2019 (hors plateformes collaboratives) et une recette de la taxe de séjour s'élevant à 4 770 886 € (soit +3% par rapport à la même période en 2018), le tourisme représente un secteur stratégique, pourvoyeur d'emploi et un soutien dynamique à la croissance économique locale.

Le tourisme à Bordeaux a généré en 2018 :

- Plus de 7 millions de visiteurs
- 120 congrès accueillis dont 57 internationaux représentant 290 000 journées congrès soit un total estimé de retombées économiques de 76 millions d'euros.
- 6,8 millions de passagers à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac en 2018 (+ 9,3 % par rapport à 2017)
- 15 millions de voyageurs en gare de Bordeaux St-Jean
- 44 escales maritimes, 33 300 passagers (+ 20 % de passagers par rapport à 2017)
- 26 242 croisiéristes pour 206 croisières fluviales au départ de Bordeaux (+ 5,4 % par rapport à 2017)
- 420 000 visiteurs à La Cité du vin
- 855 600 visiteurs dans les musées et lieux d'expositions
- 842 000 visiteurs accueillis à l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM)

Depuis le 1er janvier 2015, Bordeaux Métropole est l'autorité compétente en matière de politique touristique sur l'ensemble de l'agglomération.

La délibération n°2015/0343 du Conseil métropolitain du 26 juin 2015 a acté la création d'un Office de tourisme et des congrès métropolitain (OTCBM) et l'instauration d'une taxe de séjour métropolitaine.

Bordeaux Métropole a développé une approche dynamique du territoire, dès 2015, notamment via le contrat de « Destination Bordeaux », qui se traduit par un travail en synergie avec le Comité régional de tourisme d'Aquitaine, l'Aéroport, le Port, Gironde tourisme et les territoires voisins pour placer la marque « Destination Bordeaux » au cœur du tourisme international.

En avril 2017, Bordeaux Métropole a élargi son champ de compétence via le transfert de la compétence tourisme du Département de la Gironde sur le périmètre métropolitain.

En février 2019, une seconde convention cadre triennale pour la période 2019-2021 a été passée avec l'OTCBM.

En phase avec l'axe 2 de la feuille de route pour l'action économique de Bordeaux Métropole et les objectifs stratégiques de la politique touristique métropolitaine, une partie de la compétence touristique de la Métropole est donc mise en œuvre par l'OTCBM notamment en termes d'accueil et d'information, de promotion et de communication de la destination affaires et loisirs, de prestations touristiques et de commercialisation, de produits dérivés, marques, formation et observation, et depuis le 1er Janvier 2019 de l'évènementiel (organisation de la fête du vin : les années paires et de la fête du fleuve : les années impaires)

L'OTCBM a également pour objectif de valoriser les filières touristiques et de donner une dimension métropolitaine à la stratégie touristique dans sa conception et mise en œuvre, en lien avec les services concernés de la métropole (Mission tourisme, Direction du développement économique...)

En tant que partenaire de Bordeaux Métropole, l'OTCBM participe à la dynamique collective de "Magnetic Bordeaux".

Le plan stratégique mis en place identifie cinq filières prioritaires : l'œnotourisme, le tourisme d'affaires, le tourisme fluvial et de croisières, le tourisme urbain et patrimonial, le tourisme intérieur et de proximité en lien avec l'itinérance.

L'OTCBM assure également la mise en place et le suivi partagé d'un observatoire du tourisme permettant de suivre l'évolution de divers indicateurs de fréquentation dans le temps, selon des données mensuelles, annuelles et thématiques.

L'OTCBM peut être en mesure de mener toute action de formation auprès des opérateurs de la filière (agents de la métropole, guides conférenciers, taxis, réceptionnistes des hôtels, prestataires privés...).

Bilan des actions 2019

Rappel des objectifs et enjeux :

- Un développement équilibré et stratégique :
 - Développement du tourisme d'affaires : conventions, congrès, incentives (MICE)
 - Marchés prioritaires et de proximité pour le tourisme d'agrément
 - Travail sur les segments de niches (œnotourisme, cyclotourisme, golf, haut de gamme)
 - Un développement touristique durable sur le territoire en conservant une harmonie entre les résidents et visiteurs.
 - Positionnement de Bordeaux Métropole comme destination leader du tourisme responsable avec comme ligne directrice la certification ISO 20121 à l'échelle de la destination : Bordeaux « Destination internationale responsable ».

Les grandes actions et orientations menées au titre de l'exercice 2019 sur le territoire de la Métropole :

- Un nouvel axe majeur : la fusion/absorption de l'association « Bordeaux grands événements » (BGE) au sein de l'OTCBM à effet du 1^{er} Janvier 2019
- Montée en puissance de la dynamique métropolitaine en matière de tourisme et valorisation du développement économique de la Métropole en apportant un éclairage supplémentaire sur les richesses et la diversité touristique, patrimoniale et naturelle du territoire dans son ensemble (actualisation de la brochure « Loisirs et Nature dans la Métropole », site www.unairdebordeaux.fr, mise en service de parcours « geocaching » ...)
- Poursuite du contrat de destination Bordeaux jusqu'en 2020
- Suivi partagé d'un observatoire du tourisme (avec notamment le développement d'un volet tourisme d'affaires)
- Renforcement de la stratégie numérique (du site e-commerce www.visiter-bordeaux.com, valorisation de www.cruise-bordeaux.com, des réseaux sociaux et de www.bordeaux-tourisme.com)
- Edition de supports professionnels (Meeting Guide, Travel Planner)
- Poursuite de la mise en valeur des équipements structurants (La Cité du Vin, Musée Mer Marine etc.)
- Elargissement de l'offre (des visites conférences guidées, du Métropole City Pass etc.)
- Présence d'un conseiller en séjour lors de grands événements et à bord des 57 escales de croisières

maritimes

- Conquête de nouveaux marchés (ouvertures de lignes aériennes, démarchage et accueil des marchés cibles ...)
- Poursuite du développement du tourisme d'affaires avec le programme d'actions du convention bureau (Pack Welcome, animation du Club des ambassadeurs, des réseaux de tourisme d'affaires, accueil d'éductours internationaux etc.)
- Poursuite de l'accueil de journalistes, de bloggeurs, toujours plus nombreux.
- Organisation de la biennale populaire et festive « Bordeaux fête le fleuve » qui pour ses 20 ans d'existence ouvre la saison culturelle « Liberté ! Bordeaux 2019 »

Au regard de toutes ces actions qui contribuent à la fois au développement du tourisme, à l'attractivité du territoire Bordeaux Métropole et à ses animations, toutes celles menées en 2019 et énumérées ci-dessus seront poursuivies et renforcées en 2020 faisant partie intégrante des orientations stratégiques énoncées ci-après :

Programme d'action 2020

Marketing –Commercialisation

- Développement des ventes au comptoir
- Repenser l'offre des produits touristiques de l'Office de tourisme
- Développement des canaux de ventes
- Développement des ventes web
- Elargissement de l'offre du CityPass
- Mise en place d'un outil CRM au printemps 2020 avec pour objectifs
- Observation : Baromètre touristique

Communication

Editions : harmonisation des publications, vers une nouvelle ligne éditoriale et graphique avec une valorisation de la Métropole (Bordeaux Moments, Un Air de Bordeaux, CityGuide)

Relations presse : intensifier la couverture dans la presse nationale et maintenir le nombre de retombées à l'international

Refonte des Sites Web : développement et optimisation de l'ensemble des sites de notre écosystème

Stratégie Réseaux Sociaux : une nouvelle stratégie social média pour promouvoir la destination

Oenotourisme : promouvoir l'offre pour individuels de l'OTCBM dans les médias et salons spécialisés

Un Air de Bordeaux : développer la notoriété de la marque, fidéliser la communauté locale et renforcer les coopérations avec les communes de la métropole

Bordeaux Convention Bureau (BCB) - Tourisme d'Affaires

Le BCB gère un portefeuille de 115 candidatures à échéance 2025 représentant 380 000 journées congrès. Depuis le 1er janvier 2019, le BCB a confirmé 118 événements sur la destination Bordeaux d'ici à 2022 représentant 115 514 journées congrès.

Les enjeux de demain pour Bordeaux : envisager les événements professionnels comme moteur de l'économie touristique sur le long terme.

Objectifs :

- Structurer un pack d'accueil pour les événements professionnels, internationaux et de grande ampleur et améliorer l'accueil des événements et l'expérience participant
- Incarner et nourrir le positionnement de Bordeaux comme destination internationale responsable
- Capitaliser sur la matière grise, les filières d'excellence et les entrepreneurs du territoire pour attirer les événements de ces secteurs
- Stratégie d'attractivité des congrès et des événements professionnels majeurs en ciblant les filières

d'excellence

- Fédérer les acteurs incontournables du tourisme d'affaires de Bordeaux Métropole
- Améliorer l'observation
- Valoriser la richesse du territoire

Promotion

- Présence accrue sur les marchés européens et proche Orient (Scandinavie et Pays Baltes, Allemagne, Europe Centrale, Russie, Grande Bretagne, Israël, Belgique
- Poursuite de la présence sur les marchés lointains (Chine, Canada, Japon, Corée du Sud, Etats-Unis, Australie, Amérique du Sud)
- Multi Marchés : Rendez-vous en France à Nantes, Destination Vignobles à Aix en Provence, Eductour à Bordeaux
- Plan d'action Haut de Gamme à Londres, en Suisse aux Etats-Unis

Bureaux des Grands Evènements

- **Organisation de « Bordeaux fête le vin » du 18 au 21 Juin 2020**

Le plus grand évènement oenotouristique d'Europe : 600 000 visiteurs attendus avec Bruxelles comme ville invitée d'Honneur et l'exposition de 20 statues monumentales du Chat de Philippe Gelück

Stratégie : « Bordeaux Destination Internationale Responsable » ISO 20121

61% des français déclarent prendre en compte l'impact environnemental dans leur façon de voyager, juste derrière les Italiens (69%), contre une moyenne européenne à 53%

21% des Européens pensent que le coût supplémentaire que cela peut représenter constitue un frein pour voyager plus responsable. Parmi les autres freins : le manque d'information et de préparation nécessaire pour 25% d'entre eux ainsi que l'incertitude quant aux certifications (produit local, label écologique...) pour 20% d'entre eux.

L'OTCBM est pilote sur le montage d'une certification ISO 20121 « Destination Internationale Responsable », au sein d'un groupe restreint de destinations françaises, et s'engage à mettre en œuvre des mesures concrètes à échéance régulière autour de sept grandes orientations stratégiques communes (voir annexe 3 bilan 2019 et plan d'action 2020).

Mise en place d'une Commission des Marchés

Pour répondre à l'article 11 du règlement intérieur de l'OTCBM qui stipule que tous les marchés publics supérieurs à 90 000 euros hors taxes sont attribués par la commission des marchés

Budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel de fonctionnement 2020 de l'OTCBM est de 6 695 152 € TTC, hors organisation de « Bordeaux Fête le Vin ».

Pour la mise en œuvre du programme d'actions 2020, hors évènementiels, l'OTCBM sollicite auprès de Bordeaux Métropole une subvention de 3 000 000 €.

A titre d'information, le budget prévisionnel global de la structure en 2020 serait de 9 216 852 € dont 2 521 700 € correspondant au budget prévisionnel de « Bordeaux fête le vin », qui fera l'objet d'une délibération spécifique en cours d'année.

Le détail du budget prévisionnel de l'OTCBM est annexé à la convention.

Rappel des principaux indicateurs financiers de l'OTCBM :

	Budget 2020	Réalisé 2019	Réalisé 2018
Charges de personnel / budget global	43.2%	42.82 %	41.23%
% de participation de BM / Budget global	44.8%	41.75 %	43.1%
% de participation des autres financeurs / Budget global	3.04%	1,8 %	1,86 %

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la demande 2020/0131 formulée par l'organisme en date du 5 juillet 2019,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association OTCBM, contribue, par son action, au développement du tourisme qui constitue un levier fort d'attractivité de la Métropole bordelaise, et fortement pourvoyeur d'emploi et joue ainsi un rôle essentiel dans le dynamisme économique du territoire,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 000 000 € (hors événement Bordeaux fête le vin) en faveur de l'Office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole au titre de l'année 2020.

Article 3 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention de subvention 2020 ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65 article 65748 fonction 633.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 février 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 19 FÉVRIER 2020	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 19 FÉVRIER 2020	le Vice-président,
	Monsieur Nicolas FLORIAN